

ANNEXE A – Les variétés énumérées dans cette Annexe sont toutes protégées par des lois, des contrats, des brevets, ou font l'objet de demandes de brevet (PPAF), ou sont protégées par la Loi canadienne sur la protection des obtentions végétales ou font l'objet d'une demande de protection en vertu de cette même Loi (PBRF). Les symboles ® ou ™ représentent des marques de commerce de Proven Winners North America LLC ou de ces fournisseurs affiliés.

CONVENTION LIANT LE CLIENT-PRODUCTEUR À PROVEN WINNERS

Lors de la réception de plantes PROVEN WINNERS® et/ou PROVEN SELECTIONS®, le client accepte les conditions énoncées ci-dessous :

TOUTE FORME D'AUTOREPRODUCTION EST STRICTEMENT INTERDITE

LISEZ CETTE CONVENTION AVANT D'ACCEPTER TOUTE COMMANDE ET/OU AVANT D'OUVRIRE TOUTE LIVRAISON SCELLÉE OU NON SCELLÉE DE PLANTES PROVEN WINNERS ET/OU PROVEN SELECTIONS. En acceptant une commande de plantes Proven Winners et/ou Proven Selections et/ou en ouvrant toute boîte ou livraison de plantes Proven Winners ou Proven Selections, vous, le client dont le nom apparaît sur les documents de livraison et qui recevez cette commande (ci-après nommé le « Client »), acceptez les conditions de la présente convention. Si vous êtes en désaccord avec les conditions de cette convention, vous devez refuser toute commande ou toute livraison et vous abstenir d'ouvrir toute boîte (additionnelle). Dans le cas du refus d'une commande, vous devez communiquer le plus rapidement possible avec votre représentant commercial Proven Winners.

Cette convention lie Proven Winners North America LLC (ci-après nommé « Proven Winners ») à vous, le client (« Client »). Cette convention se rapporte à toutes les variétés de plantes Proven Winners et Proven Selections expédiées ou livrées par Proven Winners au Client (ci-après nommées les « Produits »), peu importe que ces Produits apparaissent ou non dans l'Annexe A de cette convention et peu importe que les variétés de plantes soient vendues, procurées en tant qu'échantillons, offertes gratuitement ou fournies pour des tests ou des essais. En vertu de considérations justes et valables, dont il accuse réception par la présente, le Client accepte ce qui suit :

1. **Annulation de conventions antérieures.** La présente convention annule toute convention ou déclaration antérieure, orale ou écrite, liant Proven Winners au Client et touchant le même sujet que celui de la présente convention ou un sujet similaire. Elle annule également toute entente ou déclaration qui pourrait être interprétée comme étant une version antérieure de la présente convention.
2. **Pour la production de plantes achevées SEULEMENT; REPRODUCTION INTERDITE.** Aux fins de la présente convention, les termes *Plantes achevées* désignent des plantes ayant atteint une taille et une apparence appropriées à la vente au détail (« Plantes achevées »). **En ce qui concerne les plantes vendues sous la marque Proven Winners, il s'agit d'une Plante achevée vendue dans un contenant de marque Proven Winners d'un diamètre de deux pouces et quart (2,25) ou plus, ou d'une Plante achevée vendue dans une grande corbeille multiplante ou dans une jardinière mixte. Le Client ne peut ni revendre ni redistribuer les Produits à moins que les Produits n'aient la taille minimale décrite ci-dessus.** Le mot *redistribuer* signifie toute action de transférer, de vendre, de livrer ou tout autre moyen utilisé pour fournir les Produits à une ou des parties autres que le Client mentionné dans la section « Livrer à » du connaissance. Les seules exceptions quant aux exigences de taille minimale décrites ci-dessus s'appliquent à : 1. l'achat de Produits, par des Clients étant des entreprises de paysagement, dans des plateaux de 18 ou de 28 cases, dans le but unique d'une transplantation directe dans un paysagement, ou 2. l'exception décrite dans la section 5 ci-dessous. **Toute culture effectuée en vertu de cette convention doit poursuivre comme seul objectif la production de Plantes achevées, à partir du matériel végétal Proven Winners commandé et reçu par le Client de Proven Winners, conformément aux conditions de cette convention.**
3. **Obligations au moment de l'inspection.** Dans le cas d'une reproduction non autorisée ou illégale, Proven Winners peut se prévaloir de tous les droits et recours existants. Dans certains cas de reproduction illégale, et à l'entière discrétion de Proven Winners, le Client pourrait éviter une poursuite judiciaire en choisissant de régler le différend par : 1) le paiement immédiat d'un montant fixe automatique de 3,00 \$ US par bouture, et 2) la destruction immédiate, par un membre ou un agent de Proven Winners, de tout matériel végétal non autorisé ou illégal. Le Client renonce à l'option décrite ci-dessus s'il n'a pas indiqué par écrit, au moment de l'inspection, toute reproduction illégale. Dans ce cas, le Client reconnaît : 1) que les dommages subis par Proven Winners dépassent grandement tout montant que Proven Winners aurait pu réclamer en vertu de ce paragraphe au moment de l'inspection; et 2) qu'il n'achètera pas de plantes Proven Winners ou Proven Selections de tout autre fournisseur.
4. **Étiquettes de plantes :** Le Client doit utiliser les étiquettes de plantes Proven Winners pour les Plantes achevées et **NE DOIT utiliser aucune autre étiquette de plante.** Proven Winners fournit au Client une étiquette de plante Proven Winners ou Proven Selections spécifique à chaque variété pour chaque produit végétal acheté par le Client. **L'étiquette de plante spécifique à chaque variété fournie par Proven Winners ne doit faire l'objet d'aucune modification et doit être placée bien en vue à l'intérieur de chaque contenant de chaque Plante achevée de chaque produit végétal vendu ou expédié par le Client, de façon à être vue sans effort par l'acheteur et le consommateur.** Si plusieurs plantes ou plusieurs variétés de plantes sont placées dans le même contenant (ex. : grandes corbeilles multiplantes, jardinières mixtes, etc.), au moins une étiquette pour chaque variété de plante de la plantation doit être insérée dans le contenant ou être fournie avec les plantes. Pour les plantations contenant au moins 75 % de plantes Proven Winners ou Proven Selections, l'utilisation d'une Étiquette générique de contenant jardinier Proven Winners (une étiquette de plus grande taille détaillant les différentes plantes ou variétés de plantes offertes dans un même contenant), en plus d'une étiquette de plante spécifique à la variété, est suggérée, mais non obligatoire, conformément à la section 7 ci-dessous. Ou alors, une Étiquette de contenant jardinier fournie par Proven Winners et listant séparément chaque variété de la plantation peut être utilisée, auquel cas les étiquettes de plantes individuelles spécifiques à chaque variété ne sont pas requises. **Le Client ne doit pas** produire, vendre, offrir pour vendre ni expédier de Plantes achevées de tout produit Proven Winners en utilisant des étiquettes autres que celles fournies par Proven Winners ni utiliser des marques de commerce, noms, noms de variétés ou marquage non autorisés ou inapplicables avec les produits Proven Winners. Il est interdit au Client de créer, d'imprimer ou de produire des étiquettes de plantes, des contenants, des pots ou tout type de matériel d'emballage contenant, reproduisant ou affichant les noms et les marques de commerce, les images ou l'information sur les méthodes culturales des variétés de Proven Winners et/ou de Proven Selections. De plus, des étiquettes primaires, secondaires ou étiquettes « du producteur » ne pourront être utilisées en aucun cas comme substituts des étiquettes fournies par Proven Winners ou avec ces dernières.
5. **Programme complet d'emballage et de contenants de marque Proven Winners obligatoire.** L'achat et l'utilisation d'un contenant de marque Proven Winners sont obligatoires pour toutes les variétés de plantes cultivées pour la vente au détail dans le cas de la production de plantes individuelles de marque Proven Winners. Un contenant de marque Proven Winners n'est pas obligatoire pour les variétés cultivées pour la production de plantes uniques (y compris Proven Winners Annuals, Proven Accents^{MD}, Proven Harvest^{MD}, Heart to Heart^{MC} Caladiums et Be My^{MD} Calla), qui sont vendues pour être utilisées dans des plantations paysagères uniquement.

Si le client ne se conforme pas au programme des contenants de marque Proven Winners obligatoire décrit ci-dessus, il pourrait être autorisé à vendre les plantes non conformes en payant une amende de 1,50 \$ par plante individuelle.

ANNEXE A – Les variétés énumérées dans cette Annexe sont toutes protégées par des lois, des contrats, des brevets, ou font l'objet de demandes de brevet (PPAF), ou sont protégées par la Loi canadienne sur la protection des obtentions végétales ou font l'objet d'une demande de protection en vertu de cette même Loi (PBRAF). Les symboles ® ou ™ représentent des marques de commerce de Proven Winners North America LLC ou de ces fournisseurs affiliés.

Les contenants Proven Winners ne doivent être utilisés que pour les Proven Winners Annuals, Proven Winners Perennials, Proven Harvest^{MD}, Proven Accents^{MD} de Proven Winners, les variétés de *Caladium Heart to Heart*^{MC} ou les variétés de *Be My*^{MD} Calla; les contenants Proven Selections, seulement pour les variétés Proven Selections; et les contenants Proven Winners ColorChoice, seulement pour les variétés de Proven Winners ColorChoice. Pour plus d'information au sujet des pots et contenants autorisés, veuillez communiquer avec Royalty Administration International au 1 800 472-4724.

6. **Droit d'utilisation limité du code à barres et du nom du Client.** Si le Client désire utiliser un code à barres, il est encouragé à acheter les contenants de marque Proven Winners, qui peuvent être imprimés de façon personnalisée avec un code à barres; sur demande, des étiquettes de plantes peuvent également être imprimées de façon personnalisée avec un code à barres. Le Client peut aussi utiliser avec les Plantes achevées une étiquette blanche (n'excédant pas 6" de hauteur x 1" de largeur) ou une étiquette blanche (n'excédant pas 1" x 1 ½") à coller sur le contenant ou sur une Étiquette de contenant jardiner sur laquelle ne pourront figurer que le code à barres et/ou le prix du produit, aucune autre inscription que ce qui est stipulé dans ce paragraphe ne pouvant apparaître sur ces étiquettes. De plus, si le Client souhaite indiquer qu'il est le producteur de la Plante achevée, il peut apposer une étiquette sur le pot de la Plante achevée se lisant comme suit : « Plante produite par [Nom du Client] en vertu d'une entente avec Proven Winners ». Cette étiquette ne devra pas excéder la taille de 1" x 1 ½" et devra se limiter au simple texte mentionné ci-haut, sans dessin ni enjolivure (à moins que le Client ne choisisse de combiner le texte strict mentionné ci-haut avec le code à barres et/ou le prix de vente mentionnés ci-haut, le tout sur une même étiquette collante de format 2" x 2"). Autrement, le Client peut imprimer un code à barres et/ou indiquer qu'il est le producteur de la Plante achevée sur le contenant de son choix, en autant qu'il respecte les mêmes directives de taille que celles liées aux étiquettes collantes décrites ci-dessus ainsi que les critères spécifiés aux articles 4 et 8 de la présente convention. Le Client ne doit placer aucun autocollant à un endroit des étiquettes de plantes ou des contenants qui couvrirait les logos de Proven Winners ou de Proven Selections.
7. **Le Client ne peut utiliser les marques de commerce, étiquettes de plantes et/ou contenants Proven Winners pour aucun produit, à l'exception de ceux achetés de Proven Winners. Les étiquettes de plantes ne doivent être utilisées qu'avec les plantes originales fournies.** Le Client doit seulement utiliser une Étiquette générique de contenant jardiner (qui n'énumère pas le nom des variétés individuelles) Proven Winners quand au moins 75 % des variétés du contenant ont été fournies par Proven Winners. Le Client doit être parfaitement au courant de toute l'information relative à toute étiquette de plante fournie par Proven Winners ou en son nom, ainsi que des restrictions s'y rapportant, auxquelles il doit se conformer.
8. **Il est formellement interdit de revendre ou de donner des étiquettes de plantes ou des contenants Proven Winners.** Il est également interdit d'acheter ou de se procurer de quelque façon que ce soit, auprès de fournisseurs autres que Proven Winners, des étiquettes de plantes et des contenants Proven Winners.
9. **Limites et exclusion de dommages.** Le Client peut seulement obtenir des dommages-intérêts directement liés au montant versé pour le matériel végétal concerné, et n'excédant pas ce montant. Le Client ne peut obtenir aucune autre réparation, incluant des dommages-intérêts indirects, accessoires, spéciaux et liés à une perte de profit. Cette restriction s'applique à tout ce qui peut être relié à l'achat de produits végétaux, ainsi qu'à toute réclamation pour rupture de contrat, non-respect de la garantie ou des conditions, manquement à sa responsabilité, négligence ou tout autre préjudice prévu dans les limites de la loi. Cette limite de responsabilité s'applique aussi même si le remplacement ou le remboursement des produits végétaux achetés ne constituent pas une compensation complète pour les pertes subies par le Client et même si Proven Winners ou ses fournisseurs savaient ou auraient dû savoir qu'il y avait une possibilité de dommages.
10. **Le Client ne possède aucun droit sur les mutations.** Le Client doit immédiatement informer Proven Winners de tout sport, variation de bourgeon ou mutation (une mutation étant définie comme un soudain changement des caractéristiques héréditaires d'une plante résultant d'un changement génétique et chromosomique pouvant générer ou non une plante de qualité supérieure) découvert dans les produits Proven Winners. Dès que Proven Winners en formulera la demande, le Client devra remettre le matériel végétal relatif au sport, à la variation de bourgeon ou à la mutation. Les seuls propriétaires de ces sports, variations de bourgeon et/ou mutations trouvés dans les produits Proven Winners sont, à la discrétion de Proven Winners, Proven Winners même, l'hybrideur ou le détenteur du brevet lié à la plante.
11. **Contrôle de la qualité.** Le Client ne doit expédier, vendre ni distribuer aucune Plante achevée des produits Proven Winners qui ne serait pas en bonne santé ni d'une taille, d'un état et d'une apparence appropriés à la vente au détail.
12. **Droit d'inspection. En tout temps raisonnable, le Client accepte de permettre à Proven Winners ou à l'un de ses représentants, incluant Royalty Administration International mais ne s'y limitant pas, de pénétrer dans les lieux et dans les plantations du Client et de les inspecter afin de s'assurer de leur conformité avec cette convention. Le Client doit autoriser ses employés à collaborer entièrement à une telle visite et/ou inspection, ainsi que leur donner des instructions à cet effet. Le refus de permettre une inspection entraînera l'annulation de la présente convention.**
13. **Fin de la convention.** Le non-respect par le Client de toute clause de la présente convention entraîne la suppression immédiate des droits qui lui sont conférés en vertu de cette convention. Dans un tel cas, ou advenant l'annulation de cette convention pour toute raison, le Client accepte de détruire tous les bourgeons, plantes, boutures et tout autre matériel pouvant être utilisé pour la reproduction des produits Proven Winners ainsi que tous bourgeons, plantes, boutures et tout autre matériel pouvant servir à la reproduction et provenant du matériel végétal existant. Proven Winners pourra aussi tenter tous les recours légaux disponibles, dans toute la mesure autorisée par la loi, pour l'obtention de dommages-intérêts supplémentaires incluant, sans s'y limiter, des dommages accessoires, indirects, dissuasifs, prévus par la loi ou pour transgression de celle-ci, des pertes de profits, ainsi que toutes formes de mesures injonctives.
14. **Lieu, juridiction et choix de la loi applicable / honoraires d'avocats.** Pour toute poursuite judiciaire liée à cette convention ou au non-respect des droits de Proven Winners, le Client accepte la juridiction exclusive des tribunaux de districts américains, incluant les tribunaux américains du District du centre de la Floride et du District du nord de la Californie. Pour toute poursuite relative à la présente convention ou au non-respect de ses droits, Proven Winners est en droit d'exiger le paiement d'honoraires d'avocat et de frais juridiques raisonnables.
15. **Incessibilité et indivisibilité.** Le Client ne peut céder cette convention. Si toute clause de cette convention est ou devient nulle ou inapplicable, toutes les autres clauses demeurent pleinement en vigueur.

**POUR TOUTE QUESTION CONCERNANT CETTE CONVENTION, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC
ROYALTY ADMINISTRATION INTERNATIONAL au 1 800 472-4724**

ANNEXE A – Les variétés énumérées dans cette Annexe sont toutes protégées par des lois, des contrats, des brevets, ou font l'objet de demandes de brevet (PPAF), ou sont protégées par la Loi canadienne sur la protection des obtentions végétales ou font l'objet d'une demande de protection en vertu de cette même Loi (PBRF). Les symboles ® ou ™ représentent des marques de commerce de Proven Winners North America LLC ou de ces fournisseurs affiliés.

Proven Winners®, Proven Winners® Perennials, Proven Selections® & Proven Selections® Perennials Varieties:

Ageratum Artist® Blue 'Agsantis', USPP15,289; Can 2050
Ageratum Artist® Pearl ' USPPAF; Can PBRF
Allium Proven Harvest® Alliyumi!™
Anagallis 'Wildcat Blue' USPP15,137
Anagallis 'Wildcat Mandarin' USPP18,845
Angelonia Angelface® Blue Imp 'ANBLU140' USPP31,179; Can 6277
Angelonia Angelface® Cascade Blue 'ANCASBLU' USPP30,907; Can 6278
Angelonia Angelface® Cascade Pink 'ANCASPI' USPP31,217; Can 6279
Angelonia Angelface® Cascade Snow USPPAF; Can PBRF
Angelonia Angelface® Perfectly Pink 'Balang15434' USPP29,270
Angelonia Angelface® Steel Blue 'ANSTEEL' USPP30,906; Can 6281
Angelonia Angelface® Super Blue 'ANSUBLU021' USPP933,058; Can 6533
Angelonia Angelface® Super White 'Ansuwhi' USPP29,490; Can 5,768
Angelonia Angelface® Wedgwood Blue 'ANWEDG116', USPP31,178; Can 6282
Angelonia Angelface® White 'Anwhitum', USPP19,866;
Argyranthemum Golden Butterfly® 'G15101' USPP30,615; Can 6079
Argyranthemum Pure White Butterfly® 'G14420,' USPP29,027; Can 5,769
Artemesia Proven Accents® Silver Bullet®
Baby Tut® Trademark
Begonia Double Delight® Blush Rose *Begonia hybrid* 'KERBESPIROS' USPP 29,297; Can PBRF
Begonia Double Delight® Primrose *Begonia hybrid* 'Kerbescipup' USPPAF, Can PBRF
Begonia Double Up™ Red 'LEGDBLRED' USPP32,638; Can PBRF
Begonia Proven Accents™ Pegasus®
Begonia Surefire® (series)
Begonia Surefire® Cherry Cordial™
Bidens Campfire® Flame 'INBIDCAMEM' USPP32,647; Can 6539
Bidens Goldilocks Rocks® 'BID 16101' USPP32,646; Can 6557
Browallia Endless™ Flirtation 'UNHBR18,' USPP19822
Browallia Endless™ Illumination 'UNHBR12,' USPP18,925
Calendula Lady Godiva® Orange 'Kercaldivimp' USPP32,626; Can 6495
Calendula Lady Godiva® Yellow 'Kercaldiyell' USPP30,869; Can 6300
Calibrachoa Superbells® Blackcurrant Punch™ 'BBCAL81801', USPP30,839; Can 6288
Calibrachoa Superbells® Blue 'USCALDOBLU' USPP32,649; Can 6542
Calibrachoa Superbells® Blue Moon Punch™
Calibrachoa Superbells® Cardinal Star™ 'USCAL69404' USPP29,667; Can 6055, US Utility 9,313,959
Calibrachoa Superbells® Cherry Red 'USCAL23101,' USPP27,010; Can 5318
Calibrachoa Superbells® Cherry Star 'USCAL91001' USPP23,232; Can 4594, US Utility 9,313,959
Calibrachoa Superbells® Coral Sun™ 'BBCAL99001' USPP32,648; Can PBRF
Calibrachoa Superbells® Coralina 'INCALMIABE' USPP28,036; Can 5556
Calibrachoa Superbells® Double Amber 'KLECA20428' Can PBRF, US Utility 7,786,342
Calibrachoa Superbells® Double Blue 'INCALDOBLUE' USPPAF; Can PBRF, US Utility 7,786,342
Calibrachoa Superbells® Double Chiffon 'USCAL51505' USPP30,803 Can 4591, US Utility 7,786,342
Calibrachoa Superbells® Double Orange 'KLECA20459', US Utility 7,786,342
Calibrachoa Superbells® Double Ruby 'USCAL83901' Can 4591, US Utility 7,786,342
Calibrachoa Superbells® Double Twilight 'KLECA21509' US Utility 7,786,342
Calibrachoa Superbells® Double Yellow USPPAF, Can PBRF
Calibrachoa Superbells® Doublette **Love Swept™** 'USCAL81302', USPP30,804; Can PBRF, US Utility 7,786,342
Calibrachoa Superbells® Dreamsicle® 'INCALDRSIM' USPP 32,917; Can 6543
Calibrachoa Superbells® Evening Star™ 'BBCAL87705' USPP30,837; Can 6548, US Utility 9,313,959
Calibrachoa Superbells® Grape Punch™ 'JGAL09404' USPP29,760; Can 5784
Calibrachoa Superbells® Holy Cow!™ 'BBCAL85303' USPP30,840; US Utility 9,313,959
Calibrachoa Superbells® Holy Moly® 'USCALCHSTM' USPP28,243; Can 6140, US Utility 9,313,959
Calibrachoa Superbells® Holy Smokes!™ 'BBCAL85805' USPP30,838; Can 6,291, US Utility 9,313,959
Calibrachoa Superbells® Honeyberry™ 'BBCAL91303' USPP 32,690; Can 6549
Calibrachoa Superbells® Lemon Slice® 'USCAL15302M' USPP 24,353; Can 4917
Calibrachoa Superbells® Miss Lilac 'USCAL87502' USPP23,230; Can 4593
Calibrachoa Superbells® Omni™ Pink Lemonade USPPAF, Can PBRF
Calibrachoa Superbells® Over Easy™ 'KLECA16314' USPP 29,741
Calibrachoa Superbells® Pink 'USCAL11,' USPP14,968; Can 1927
Calibrachoa Superbells® Plum 'BBCAL76001' USPP29,872; Can 6054
Calibrachoa Superbells® Pomegranate Punch™ 'USCAL08501, USPP24,503; Can 4915
Calibrachoa Superbells® Red 'INCALIMRED' USPP29,075; Can 5772
Calibrachoa Superbells® Rising Star™ 'KLECA16006' USPP 29,433; Can 6303, US Utility 9,313,959
Calibrachoa Superbells® Strawberry Punch™ 'USCAL58205' USPP22,941; Can 4590
Calibrachoa Superbells® Tangerine Punch™ 'BBCAL82201' USPP30,785; Can 6289
Calibrachoa Superbells® Tropical Sunrise 'INCALTRSUN' USPP29,029
Calibrachoa Superbells® White 'Balcal1414' USPP30,200
Calibrachoa Superbells® Yellow 'Balcal1004' USPP29,528
Calibrachoa Superbells® Yellow Chiffon™ 'USCAL1402-1,' USPP19,480; Can 3631
Calyphous Ladybird™ Lemonade 'WNCYLALEM' USPP33,980; Can PBRF
Calyphous Ladybird™ Sunglow 'WNCYLASUN' USPP 34,148; Can PBRF
Canna Toucan® series
Capsicum Proven Harvest® Fire Away® Hot and Heavy
Chryscephalum Flambe® 'Yellow 'Flochryel,' USPP19,175; Can 3280
Cleome Señorita Blanca® 'Inclesbimp' USPP27,011; Can 5504
Cleome Señorita Rosalita® 'Innleocsr,' USPP19,733; Can 3290
Cuphea Fairy Dust® 'PAS1303307' USPP201800290
Cuphea Vermillionaire® 'cupver'
Cyperus Graceful Grasses® Baby Tut®
Cyperus Graceful Grasses® King Tut®
Cyperus Graceful Grasses® Prince Tut™
Cyperus Graceful Grasses® Queen Tut™
Dracaena Cordylena® series name
Euphorbia Diamond Frost® 'Inneuphdia', USPP17,567; Can 2830
Euphorbia Diamond Mountain® USPPAF; Can PBRF
Euphorbia Diamond Snow® 'INCHADIACL' USPP32,682; Can 6494
Euryops High Noon® 'EUR 16001' USPP32,669; Can PBRF
Evolvulus Blue My Mind® 'USEVO1201' USPP24,447; Can 4918
Evolvulus Blue My Mind® XL'RMEVO28301; Can PBRF
Fragaria Proven Harvest® Berried Treasure®
Gaillardia Heat it Up® Scarlet 'G15272' USPP32,692; Can 6535
Gaillardia Heat it Up® Yellow 'G15270' USPP32,654; Can 6534
Gaura Karalee® Petite Pink Imp 'DGAUR137' USPP30,562; Can 6076
Gaura Stratosphere™ White 'Gautalwhi,' USPP16,565
Gaura Stratosphere™ Pink Picotee 'Gaudpin,' USPP18,237; Can 3031
Gomphrena Truffula® Pink 'PAST0517E' USPP31,728; Can 6276
Graceful Grasses®
Heart of the Jungle® trademark
Hedera Proven Accents® Patricia®
Helianthus Suncredible® Yellow USPPAF, Can PBRF, US Utility patent pending
Helianthus Suncredible® Saturn USPPAF, Can PBRF, US Utility patent pending
Heliotropium Augusta® Lavender 'WNHPAULAV' USPP34,004; Can PBRF
Heuchera Dolce® 'Apple Twist' USPP31,221; Can PBRF
Heuchera Dolce® 'Blackberry Ice' USPP26,788; Can 5099
Heuchera Dolce® 'Cherry Truffles' USPP31,396; Can PBRF
Heuchera Dolce® 'Silver Gumdrop' USPP29,207; Can 5989
Heuchera Dolce® 'Spearmint' USPP31,281; Can PBRF
Heuchera Dolce® 'Wildberry' USPP31,222; Can PBRF
Heuchera Primo® 'Black Pearl' USPP29,395; Can 5724
Heuchera Primo® 'Magogany Monster' USPP31,395; Can PBRF
Heuchera Primo® 'Peachberry Ice' USPP31,433; Can PBRF
Heuchera Primo® 'Wild Rose' USPP29,923; Can 5990
Hypoestes Hippo® Red 'G14158' USPPAF, Can PBRF
Hypoestes Hippo® Rose 'G14160' USPP29,842; Can 6131
Hypoestes Hippo® White 'G1415180' USPP30,505; Can 6536
Impatiens Infinity® trademark
Impatiens Infinity® Cherry Red 'Visinfchrimp' USPP20,965
Impatiens Infinity® Orange 'Visinforimp' Can 2886
Impatiens Infinity® Pink 'Visinfpink,' USPP16,419
Impatiens Infinity® Red imp USPP23,277
Impatiens Infinity® White Imp 'Visinfwhiimp' USPP20,984
Impatiens Rockapulco® Appleblossom 'Balfieplos' USPP13,637; Can 1520
Impatiens Rockapulco® Coral Reef, 'Balcoree' USPP22,992
Impatiens Rockapulco® Tropical Shades USPP31,904; Can 6483
Impatiens Rockapulco® Purple 'Balfieprim' USPP 18,867; Can 3,361
Impatiens Rockapulco® Red 'Balfiesaled' USPP16,626
Impatiens Rockapulco® Rose 'Balolestop' USPP13,639
Impatiens Rockapulco® White 'BFF-7812' USPP 11,365
Impatiens Rockapulco® Wisteria 'Balfiestarp'
Ipomoea Proven Accents® Illusion® Emerald Lace 'NCORNNSP-012 EMLC' USPP21,744; Can 4162
Ipomoea Proven Accents® Illusion® Midnight Lace 'NCORNNSP-011 MNLC' USPP21,743; Can 4161
Ipomoea Proven Accents® Illusion® Penny Lace 'NCORNNSP-030LPL' USPPAF Can PBRF
Ipomoea Proven Accents® Sweet Caroline Bewitched **After Midnight™** 'NCORNNSP-020BWAM' USPPAF 29,858; Can 5,778
Ipomoea Proven Accents® Sweet Caroline Bewitched **Green With Envy™** 'NCORNNSP-020BWGWE' USPP29,803; Can 5,779
Ipomoea Proven Accents® Sweet Caroline Light Green' USPP15,028; Can 2975
Ipomoea Proven Accents® Sweet Caroline **Medusa™** Green 'NCORNNSP-027SCMG' USPP34,146; CanPBRF
Ipomoea Proven Accents® Sweet Caroline **Raven™** USPP31,837; Can 6286
Ipomoea Proven Accents® Sweet Caroline **Red Hawk™** USPP; Can PBRF 6547
Ipomoea Proven Accents® Sweet Caroline Sweetheart **Jet Black™** 'NCORNNSP-021SHJB' USPP29,378; Can 5,780

ANNEXE A – Les variétés énumérées dans cette Annexe sont toutes protégées par des lois, des contrats, des brevets, ou font l'objet de demandes de brevet (PPAF), ou sont protégées par la Loi canadienne sur la protection des obtentions végétales ou font l'objet d'une demande de protection en vertu de cette même Loi (PBRF). Les symboles ® ou ™ représentent des marques de commerce de Proven Winners North America LLC ou de ces fournisseurs affiliés.

Ipomoea Proven Accents® Sweet Caroline Sweetheart Lime 'NCORNSP-019SCSHLM' USPP28,318; Can 5,777
Ipomoea Proven Accents® 'Sweet Caroline Sweetheart Red' USPP19,013; Can2904
Ipomoea Proven Accents® 'Sweet Caroline Upside'™ Black Coffee 'NCORNSP-029SCBC' USPPAF; Can PBRF
Ipomoea Proven Accents® 'Sweet Caroline Upside'™ Key Lime 'NCORNSP-028SCKL' USPPAF; Can PBRF
Isotomoa Beth's Blue®
Jamesbrittenia Safari™ Dawn 'iNJAMSADAW' USPP 34,115, Can PBRF
Jamesbrittenia Safari™ Sky 'iNJAMSASKY' USPP 34,114, Can PBRF
Juncus Blue Mohawk®
Lamium Proven Accents® Pink Chablis® 'Checkin,' USPP17,925
Lantana Luscious® Basket Tangelo™ USPPAF, Can PBRF
Lantana Luscious® Berry Blend™ 'LAN 876' USPP 23,919; Can 4905
Lantana Luscious® Citron™ *Lantana* 'Ballany177' USPP32,829; Can PBRF
Lantana Luscious® Citrus Blend™ 'Balandusbi' USPP32,018, Can 6530
Lantana Luscious® Grape 'Robwpur' USPP19,357, Can 3637
Lantana Luscious® Goldengate™ USPPAF, CanPBRF
Lantana Luscious® Marmalade 'G12166' USPP27,378, Can 5390
Lantana Luscious® Pinkberry Blend™ USPPAF, Can PBRF
Lantana Luscious® Royale Cosmo'DLANTAN95'USPP30,952, Can 6077
Lantana Luscious® Royale Red Zone™ 'UF-1013-1' USPP33,116
Lantana Luscious® Royale Lemon Tart USPPAF, Can PBRF
Lantana Luscious® Royale Pina Colada "LANZ0004" USPP 24,641, Can 4,647
Lobelia Laguna® Compact Blue with Eye 'Lobetus,' USPP16,112; Can 1975
Lobelia Laguna® Cloud White™ 'WNLOLACLWH,' USPP34,159; Can PBRF
Lobelia Laguna® Dark Blue 'USLOB0901' USPP21,791; Can 4076
Lobelia Laguna® Sky Blue 'WNLOLASKBL' USPPAF, Can PBRF
Lobelia Laguna® Ultraviolet™ USPPAFCan PBRF
Lobularia Blushing Princess® 'Inlubluplr' USPP24,516, Can 4779
Lobularia Moonlight Knight™ 'INLBUVIOKN'USPP 32,673, Can PBRF
Lobularia Snow Princess® 'Inlbusnopr' USPP 21,594; Can 4189
Lobularia Violet Knight® 'INLBUVIOKN' USPP 34,303, Can PBRF
Lobularia White Knight® 'Inlbuwkn' 25,210, Can 4780
Lycopersicon Proven Harvest® 'Garden Gem' USPVP 201400052
Lycopersicon Proven Harvest® 'Garden Treasure' USPVP 201400065
Lycopersicon Proven Harvest® Goodhearted®
Lysimachia Waikiki Sunset™
Mecardonia GoldDust® 'USMECA8205' USPP22,871; Can 4383
Nemesia Aromance® Pink 'INNEMAROPi' USPP32,656; Can 6544
Nemesia Aromance® Mulberry™ USPPAF, Can PBRF
Nemesia Bluebird 'Hubbird,' USPP12,014; Can 1634
Nemesia Juicy Fruits®
Nemesia Sunsatia® Blood Orange™ 'INNEMLORA' USPP28,355; Can 5506
Nemesia Sunsatia® Coconut 'Intraiwhtwo' USPP23,087; Can 4347
Nemesia Sunsatia® Cranberry Red 'INNEMCRARE' USP; Can 6545
Nemesia Sunsatia® Lemon 'Intraigoldtwo' USPP23,062; Can 4345
Ocimum Proven Harvest® Amazel Basil® USPP30,917, CAN PBRF
Ocimum Proven Harvest® Pesto Besto®
Osteospermum Bright Lights™ Double Moonglow 'KLEOE17308' US8,759,646, US9,040,792
Osteospermum Bright Lights™ Horizon™ Sunset USPPAF, Can PBRF
Osteospermum Bright Lights™ Pink, 'INOSTEPINK' USPP30,834,, Can 6283
Osteospermum Bright Lights™ Purple 'INOSTBLPUR' USPP32,642, Can PBRF
Osteospermum Bright Lights™ Red USPPAF, Can PBRF
Osteospermum Bright Lights™ White, 'KLEOE17329' USPPAF, Can PBRF
Osteospermum Bright Lights™ Yellow, 'INOSTYELow' USPP29,021, Can 6044
Oxalis Proven Accents® Charmed® 'Wine 'Jroxburwi,' USPP17,557; Can 2949
Oxalis Molten Lava™
Pelargonium Boldly® Coral 'PZ305' USPPAF, Can PBRF
Pelargonium Boldly® Dark Red 'Amri Treated' USPP20,245, Can 3728
Pelargonium Boldly® Hot Pink 'PEQZ0001' USPP24,735; Can 4631
Pelargonium Boldly® Lavender Rose 'PEQZ0002' USPP23,404; Can 4632
Pelargonium Boldly® White 'PZ344' USPPAF, Can PBRF
Pennisetum Graceful Grasses® Vertigo® 'Tift8' USPP22,254
Petunia Supertunia® Bermuda Beach® 'Kerversalm' USPP19,329
Petunia Supertunia® Black Cherry® 'USTUN3003' USPP27,312; Can 5279, US Utility 7,642,436
Petunia Supertunia® Blue Skies 'KL117mut1' USPP30,947; Can 6285
Petunia Supertunia® Blue Veined 'Conblue,'USPP13,543;Can 1605
Petunia Supertunia® Bordeaux™ 'Lanbor,' USPP16,144; Can 2532
Petunia Supertunia® Daybreak Charm 'USTUN69002' USPP27,727; Can 5514
Petunia Supertunia® Giant Pink 'USTUNI153,' USPP14,856; Can 1934
Petunia Supertunia® Honey™
Petunia Supertunia® Latte™ 'kerlatte' USPP28,069; Can 5508
Petunia Supertunia® Limoncello® 'Pactoyel' USPP 23,282
Petunia Supertunia® Lovie Dovie™ 'BBTUN91601' USPP29,633, Can 6056
Petunia Supertunia Mini Vista® Hot Pink 'USTUN2401M' USPP29,664 Can 5517
Petunia Supertunia Mini Vista® Indigo 'BBTUN93201' USPP38278, Can PBRF
Petunia Supertunia Mini Vista® Sangria 'USTUN34803' USPP22,884; Can 4352

Petunia Supertunia Mini Vista® Sweet Sangria USPPAF, Can PBRF
Petunia Supertunia Mini Vista® Midnight USPPAF, Can PBRF
Petunia Supertunia Mini Vista® Pink Star 'USTUNJ2401' USPP28,028; Can 5517
Petunia Supertunia Mini Vista® Scarlet USPPAF; Can PBRF
Petunia Supertunia Mini Vista® Violet Star 'USTUNJ1901' USPP28,051; Can 5516
Petunia Supertunia Mini Vista® White "USTUN87002" USPP30,833, Can 6295
Petunia Supertunia Mini Vista® Yellow
Petunia Supertunia® Persimmon 'USPPAF, Can PBRF
Petunia Supertunia® Picasso in Purple®
Petunia Supertunia® Priscilla® 'Kerprilpro' USPPAF, Can PBRF
Petunia Supertunia® Really Red 'Sunremi' USPP16,803, Can 2838
Petunia Supertunia® Raspberry Rush™ 'BBTUN91601M2' USPP32,641, Can 6552
Petunia Supertunia® Rose Veined 'USTUN53402 USPP27,390; Can 5280
Petunia Supertunia® Royal Magenta® Imp 'INPETROYMA' USPP29,811, Can 6045
Petunia Supertunia® Royal Velvet® 'BBTUN10102 USPP 32,688, CanPBRF
Petunia Supertunia® Sharon® 'BBTUN22503' USPP 32,913 Can 6551
Petunia Supertunia® Silver 'Petwiblv,' USPP17,247; Can 2594
Petunia Supertunia Vista® Bubblegum® 'USTUN6001,'USPP17,730;Can 2871
Petunia Supertunia Vista® Fuchsia Imp 'BHTUN65301' USPP28,457; Can 5785
Petunia Supertunia Vista® 'Jazzberry™ 'WNPEVJAZ' USPPAF, Can PBRF.
Petunia Supertunia Vista® Paradise 'BHTUN98901,'USPP30,965, Can 6294
Petunia Supertunia Vista® Silverberry 'USTUN160-01M,'USPP20,903, Can 3866
Petunia Supertunia Vista® Snowdrft™ 'BBTUN04401' USPP 32,687, Can 6550
Petunia Supertunia® White Imp 'KL 1117,' USPP 25,485, Can 4778
Phlox Intensia® Blueberry 'USPHL60306' USPP21,646; Can 4144
Phlox Intensia® Red Hot 'DPHLOX911' USPP28,127; Can 5500
Phlox Intensia® White 'DPHLOX866' USPP21,645; Can 4142
Plectranthus ColorBlaze® (series)
Plectranthus ColorBlaze® Golden Dreams™
Plectranthus ColorBlaze® Lime Time®
Plectranthus ColorBlaze® Mini Me™ Watermelon
Plectranthus ColorBlaze® Rediculous®
Plectranthus ColorBlaze® Royale Apple Brandy®
Plectranthus ColorBlaze® Royale Cherry Brandy®
Plectranthus ColorBlaze® Royale Pineapple Brandy™
Plectranthus ColorBlaze® Sedona Sunset®
Plectranthus ColorBlaze® Torchlight®
Plectranthus ColorBlaze® Velveteen®
Plectranthus ColorBlaze® Wicked Witch™
Portulaca Mojave® series trademark
Proven Harvest® series trademark
Salvia Rockin® Playin' The Blues® 'Balsalmispim' USPP 18,054, Can 2,941
Salvia Rockin® Blue Suede Shoes™ 'BBSAL01301' USPP32,694, Can 6573
Salvia Rockin® Deep Purple 'BBSAL09001' USPP30,206, Can 6082
Salvia Rockin® Fuchsia 'BBSAL00301' USPP30,923, Can 6296
Salvia Proven Accents® 'Golden Delicious' USPP17,977,
Salvia Unplugged® So Blue™ 'G14251' USPP 32,695, Can 6537
Salvia Unplugged® Pink 'WNSVUPPK' USPP34,160, CAN PBRF
Sanvitalia Sunbini® (Imp) 'DSANTALG' USPP32,696, CAN PBRF
Scaevola Whirlwind® Blue USPPAF; Can PBRF
Scaevola Whirlwind® Pink 'DSCAVPIBLs' USPP30,278 Can 6311
Scaevola Whirlwind® Starlight 'DSCAWINDST' USPP32,689; Can PBRF
Scaevola Whirlwind® White 'Bomy Whit,' USPP20,790, Can 3851
Sedum Proven Accents® Lemon Coral®
Solanum Tempting tomatoes®
Sutera (Bacopa) Snowstorm® Blue 'WINSUSNOBL' USPP32,659, Can PBR 6532
Sutera (Bacopa) Snowstorm® Giant Snowflake® 'Danova906,'USPP17,886; Can2861
Sutera (Bacopa) Snowstorm® Glacier Blue 'WINSUSNOGL' USPP 32,698,
Sutera (Bacopa) Snowstorm® Pink 'INSUTSNPIM' USPP32,661, Can 6546
Sutera (Bacopa) Snowstorm® Rose USPPAF, Can PBRF
Sutera (Bacopa) Snowstorm® Snow Globe® 'WINSUSNOGB' USPP 32,660, Can 6532
Thunbergia Coconut A-Peel® 'volthu 9327'USPPAF, PBRF
Thunbergia Lemon A-Peel® 'Lemon Star' USPP14,371
Thunbergia Orange A-Peel® 'Orange Wonder' USPP14,767
Thunbergia Tangerine Slice A-Peel® 'DL1501' USPP30,215, Can 6078
Torenia Catalina® series
Torenia Catalina® Gilded Grape™ 'Dancat266', USPP20,242, Can 3904
Torenia Catalina® Grape-o-licious™
Torenia Catalina® Midnight Blue 'Dancat911,' USPP17,878; Can 2815
Torenia Catalina® Pink 'Dancatpink,' USPP17,025; Can 2525
Torenia Catalina® White Linen 'DANCAT153' US PP19,997
Verbena bonariensis Meteor Shower® 'INVEBPUTOW' USPP 27,722; Can 5507
Verbena rigida Cake Pops™ Pink 'WNVECPKP' USPP 34,382, Can PBRF
Verbena rigida Cake Pops™ Purple 'WNVECPUR' USPP 34,411, Can PBRF
Superbena® Coral Red 'AKIV98-01' USPP21,639; Can 4146
Verbena Superbena® Imperial Blue 'WNVESBIB,' USPP 34,099; Can PBRF
Verbena Superbena® Large Lilac Blue 'USBENAL11,' USPP14,854; Can 1827
Verbena Superbena® Pink Shades 'USBENAL20,' USPP14,876; Can 1829
Verbena Superbena® Raspberry 'RIKAV45801' USPP30,899, Can 6299
Verbena Superbena® Red 'RIKAV44101' USPP30,962, Can 6297

ANNEXE A – Les variétés énumérées dans cette Annexe sont toutes protégées par des lois, des contrats, des brevets, ou font l'objet de demandes de brevet (PPAF), ou sont protégées par la Loi canadienne sur la protection des obtentions végétales ou font l'objet d'une demande de protection en vertu de cette même Loi (PBRF). Les symboles ® ou ™ représentent des marques de commerce de Proven Winners North America LLC ou de ces fournisseurs affiliés.

Verbena **Superbena Royale**® Cherryburst 'AKIV2890M1' USPP27,388
Verbena **Superbena Royale**® Iced Cherry 'Invebroich' USPP23,218; Can 4587
Verbena **Superbena**® **Royale**® Peachy Keen Imp 'RIKAV36504' USPP29,063, Can5786
Verbena **Superbena Royale**® Plum Wine 'RIKAV14704' USPP25,395; Can 4785
Verbena **Superbena Royale**® Romance *Verbena hybrid* 'RIKAV38602' USPP29,013, Can5787
Verbena **Superbena**® Scarlet Star 'RIKAV44501' USPP30,898, Can 6298

Verbena **Superbena Sparkling**® Amethyst 'DVERBINPR' USPP 32,788, Can 6492
Verbena **Superbena Sparkling**® Rosé 'RIKAV52102' USPPAF
Verbena **Superbena**® Stormburst 'RIKAV18302M' USPP29,640
Verbena **Superbena**® Violet Ice 'RIKAV18302' USPP25,396; Can 4786
Verbena **Superbena**® Whiteout™ 'RIKA1832M3' USPP30,897, Can 6301

ANNEXE A – Les variétés énumérées dans cette Annexe sont toutes protégées par des lois, des contrats, des brevets, ou font l'objet de demandes de brevet (PPAF), ou sont protégées par la Loi canadienne sur la protection des obtentions végétales ou font l'objet d'une demande de protection en vertu de cette même Loi (PBRAF). Les symboles ® ou ™ représentent des marques de commerce de Proven Winners North America LLC ou de ces fournisseurs affiliés.
